

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE
19, rue du moulin
60300 MONTLOGNON

Envoyé en préfecture le 22/04/2022

Reçu en préfecture le 22/04/2022

Affiché le 22/04/2022

ID : 060-256000217-20220415-2022_13-DE

Département de l'Oise - Arrondissement de Senlis - Canton de Nanteuil-le-Haudouin

Convocation envoyée
le 05/04/2022

Délibérations affichées

le : 21/04/2022

Nombre de membres :

En exercice10.....
Présents8.....
Votants.....7.....

L'an deux mille vingt-deux, le 15 avril à 18 heures 00, le comité syndical des Eaux de Montlognon, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de Montlognon, sous la présidence de Monsieur Hervé LECOEUR, Président.

Étaient présents : **Anne-Sophie SICARD** (délégué titulaire BARON), **Bruno SICARD** (délégué titulaire de BOREST) et **Yves BIANCINI** pouvoir de Germano DE FRETAS (délégué suppléant de BOREST), **Alexis PATRIA** et **Hervé LECOEUR** (délégués Titulaire de FONTAINE CHAALIS, **Vincent DESBOIT** (délégué suppléant de FONTAINE-CHAALIS), **Gilles TESSON** (délégué Titulaire de MONTLOGNON), **Guy-Pierre de KERSAINT** (Délégué Titulaire de VERSIGNY).

Absents Titulaires : Julien BOCQUILLON, Frédéric DOURIEN, Germano DE FREITAS, Daniel FROMENT, Adelino RODRIGUEZ, Pierre BACOT, Olivier DELORME.

Le Président ayant ouvert la séance à 18 heure 15 et fait l'appel nominal, il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection du secrétaire de séance.

A été élu secrétaire : Vincent DESBOIS.

2022 13 Augmentation du prix du mètre cube d'eau pour la commune de Montépilloy en 2022

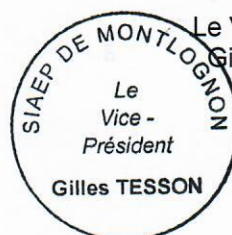
Monsieur le Président propose aux membres du conseil syndical d'augmenter le prix Hors Taxes du mètre cube d'eau pour la commune de Montépilloy afin de faire face à l'augmentation régulière des charges.

Cette augmentation prendra effet dès le 1^{er} janvier 2022.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, **décide à l'unanimité** :

➤ **D'augmenter le prix Hors Taxes du mètre cube d'eau de 5 centimes pour la commune de Montépilloy fixant le prix à 0.62 €**

Pour extrait certifié conforme,



Le Vice-Président,
Gilles TESSON